

dernière campagne électorale, a décidé, en principe, leur révocation.

M. le général Chanzy est attendu dans les premiers jours du mois prochain à Marseille. Il doit se rendre à Paris pour conférer avec le ministre de l'Intérieur, au sujet des changements à opérer dans l'administration préfectorale de l'Algérie.

On nous communique la note suivante : Contrairement à certaines allégations de quelques journaux de Madrid, le comte et la comtesse de Chambord ont reçu à Forstorf, le 17 et le 18 novembre, la visite de leur neveu le duc de Madrid, qui arrivait de Bulgarie, accompagné par le général Boet et le vicomte de Monserrat. Il est également inexact que l'accord très affectueux qui règne entre tous les membres de la branche aînée de la maison de Bourbon ait jamais été troublé ni altéré.

La Patrie dit apprendre de source autorisée, que le gouvernement espagnol vient de rompre toutes relations avec la reine Isabelle.

Le général Neriman Khan, président de la section persane à l'Exposition, est arrivé à Paris pour procéder aux préparatifs de réception de Shah de Perse, qui doit assister à cette solennité. Le cousin du shah Mirza Mohamed Khan accompagne le général.

L'INCIDENT BRESSOLES-LABORDÈRE

Le Journal officiel a publié lundi la note suivante sur cet incident : Divers journaux ayant donné des versions erronées sur les événements, qui ont amené l'incident de Limoges, l'autorité militaire croit devoir rétablir les faits.

Dans toutes les grandes villes, et à Paris en particulier, des mesures sont prises de tout temps pour que l'armée soit toujours à même de faire respecter l'ordre public. A cet effet, des instructions officielles sont données pour chaque corps de troupes le rôle à remplir, la place à occuper et les dispositions à prendre en cas de troubles.

Ces mesures préventives ont paru insuffisantes au moment où, par suite du départ de la classe de 1872 des troupes de la garnison de Paris, l'effectif des troupes de cette garnison se trouva considérablement réduit. Par suite, le ministre de la guerre fit établir à la date du 12 novembre, un projet dans le but d'appeler au besoin à Paris, en cas de désordre, un certain nombre de régiments destinés à assurer la tranquillité publique. Les instructions données à cette occasion indiquaient aux commandants de corps d'armée les dispositions à prendre en vue de l'envoi de ces régiments, mais en même temps, elles insistaient sur ce point que ces troupes ne seraient appelées que dans le cas où l'ordre public et les lois qui l'armée est chargée de faire respecter seraient menacés. Pour éviter toute interprétation fâcheuse, et ne pas inquiéter l'opinion publique, le secret le plus absolu était recommandé aux commandants de corps d'armée, et ces instructions leur furent portées par des officiers.

Le 8 décembre, sur les observations présentées par quelques commandants de corps d'armée dont le territoire se serait trouvé trop dépourvu, des modifications furent apportées au projet précédemment établi.

Ces modifications qui ne changeaient rien aux instructions déjà données, ne portaient que sur la désignation des corps de troupes appelés éventuellement à marcher.

C'est ainsi qu'un des régiments d'infanterie de Limoges fut compris dans cette nouvelle désignation. Par suite, le général commandant le 12^e corps d'armée fut amené à modifier l'ordre officiel qui réglait les dispositions à prendre à Limoges en cas de troubles. A cette occasion, un officier général interprétant mal les instructions qui lui étaient données et qui se rapportaient uniquement à des mesures de prévoyance, eut le tort de les transformer en mesures d'exécution que rien ne justifiait. Devant les ordres formels donnés par cet officier général, le colonel du 14^e de ligne, avait réuni immédiatement ses officiers pour leur transmettre les instructions qu'il avait reçues; c'est dans cette réunion que se produisit, en présence de tout le corps d'officiers, un acte d'insubordination des plus graves.

Le ministre de la Guerre, en apprenant ces faits, dès son entrée en fonctions, s'est empressé d'ouvrir une enquête, à la suite de laquelle il a mis en disponibilité l'officier général dont il s'agit et a provoqué la mise en non activité par retrait d'emploi de l'officier supérieur qui s'était rendu coupable de l'acte d'insubordination.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)
Paris, mardi 1^{er} janvier 1878.

Autrefois, quand il y avait un roi ou un Empereur, le 1^{er} janvier était un événement politique. Il y avait le discours du trône, et quelquefois les paroles prononcées ce jour-là, annonçaient de grands événements Européens. Aujourd'hui 1^{er} janvier 1878, nous n'avons qu'à enregistrer et à commenter que les discours prononcés par M. de Marcère ministre de l'Intérieur. Le premier a été adressé aux employés de la direction de la presse, et M. de Marcère leur a déclaré que M. Hector Pessard est son ami personnel. M. Hector Pessard est assurément le meilleur des hommes, c'est ce qu'on peut appeler un bon garçon; mais en vérité tout cela, ministre et directeur de la presse, tout cela manque de prestige. Le Français en général aime le prestige. M. de Marcère, qui fut d'abord légitimiste, puis bonapartiste très ardent, et qui est aujourd'hui un républicain très ardent, et son ami, nous allons dire son camarade M. Hector Pessard, cela est assurément très démocratique — pour le moment du moins — mais cela manque de prestige; et comme événements politiques, nous trouvons que la France est malheureusement servie. Libre à certains républicains de juger que nous sommes en plein Eldorado politique. Nous autres conservateurs nous avons bien le droit de trouver que tout ne va pas pour le mieux dans la meilleure des républiques possibles.

Ce qui ressort précisément de la situation du jour c'est l'effacement complet du chef de l'Etat à proprement parler, il n'y a pas ce qu'on peut appeler un chef de l'Etat. M. le Maréchal de Mac-Mahon reçoit les ambassadeurs des puissances étrangères; il signe les dé-

crets que lui placent devant les yeux les ministres; mais il n'a pas de volonté propre, il n'a pas de politique à lui, ou du moins il n'en a plus; il a renoncé à toute initiative, à toute affirmation de sa personnalité. Les ministres sont tout et M. de Marcère, doublé de son ami Pessard, est le principal personnage de l'Etat. Nous verrons combien de temps cela durera. Quoi que disent les journaux républicains, les fêtes du nouveau sont assez moroses; en dehors des devoirs que créent les relations de famille ou d'amitié, nous ne remarquons pas ce mouvement habituel d'affaires et de plaisirs que provoque toujours le 1^{er} janvier. Même sur les boulevards la foire aux étrennes n'a pas l'animation des années où l'on se croyait certain de l'avenir, où la politique pouvait être oubliée, dédaignée. C'est plus fort que nous; nous ne pouvons voir tout et nous voudrions nous tromper et être faux prophète; cette année 1878 nous nous prédisons rien de bon, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur.

(Autre correspondance)

Paris, 31 décembre 1877.
L'Officiel a parlé ce matin, et expliqué à sa façon l'incident de Limoges. Mais, déjà, à gauche, on se montre bien décidé à ne pas se contenter de ses explications.

L'interpellation, dit-on, était nécessaire; maintenant elle est un devoir rigoureux pour les représentants du pays républicain.

On se demande au surplus, si le cabinet n'a pas fait paraître cette note pour se faire interpellé. Elle contient l'aveu inutile d'un point né jusqu'à ce jour, à savoir que certains régiments devaient marcher sur Paris. Cet aveu sera le point de départ des développements qui vont être maintenant donnés à l'affaire.

M. de Marcère a reçu, ce matin, comme il avait été annoncé, les employés du ministère de l'Intérieur. La réception ayant eu lieu par catégories de services, on n'a pu connaître encore le sens de toutes les allocations ministérielles; probablement vous trouverez dans les journaux du soir celles qui auraient quelque intérêt particulier. Mais on sait que les premières prononcées n'ont en nullement la portée et la signification politique que les journaux de la gauche leur attribuaient d'avance. M. de Marcère s'est à peu près borné à rassurer son personnel, en protestant de la solidité de l'Etat qu'il éprouvait pour lui.

Cette assurance n'était pas de trop alors que la presse républicaine et radicale réclame à grands cris « l'épuration des bureaux ».

Cependant, les employés harangués par leur ministre ne se sont pas retirés trop joyeux; les gratifications de fin d'année sont, paraît-il, supprimées, cette fois, pour tout le personnel de l'Intérieur.

Il y a, aujourd'hui, dans la République française, un article sur lequel j'appelle toute votre attention. Cet article, consacré à l'évolution du 13 décembre et au message qui l'a accompagné, s'attache à présenter les déclarations faites alors près le Maréchal, comme « un acte additionnel » ayant inauguré un nouveau droit public et engagé irrévocablement par le Président. Par cet acte, celui-ci aurait aliéné plusieurs de ses droits essentiels, notamment le droit de choisir ses ministres et de résister à la politique de la majorité électorale, quand bien même cette politique deviendrait révolutionnaire au premier chef. En un mot, l'évolution du 13 décembre ne serait plus une transaction avec la Chambre actuelle, ayant pour base et condition un ministère centre gauche, mais une abdication définitive du pouvoir exécutif qui aurait consenti à toutes les majorités possibles et impossibles.

Vous voyez aisément la portée de cette thèse qui prétend interpréter, suivant la doctrine républicaine et radicale, le dogme de l'irresponsabilité présidentielle. Cette irresponsabilité ne signifie plus que le Président est couvert par les agents responsables qu'il a choisis, mais qu'il ne doit plus compter pour rien, même par leur choix, et que tout pouvoir passe aux mains de ceux qui leur éparquent la peine de penser d'apprécier et d'agir.

Cette monstruosité constitutionnelle est bien digne des Jacobins de la République, du comité des dix-huit qui a la prétention de faire et défaire les cabinets. M. Gambetta, qui, à son tour, mène le comité; mais elle ne tient pas devant le simple bon sens. Le président, quoi qu'on imagine, n'a pu faire à lui seul « un acte additionnel »; mais il n'a pu modifier la constitution ni à son profit, ni à son détriment; ses droits restent donc intacts; et le jour prochain où, comme on lui en prête l'intention, les dix-huit renverseront le cabinet Dufaure, ils auront rendu au maréchal le droit évident de choisir les ministres qu'il voudra et où il voudra.

On m'écrit du Palais de la Bourse : « Le dernier jour de l'année financière a été des plus mouvementés et je dirai même des plus orageux. »

Malgré les achats par les recettes générales de 10000 fr. de rentes 3 0/0 et de 25000 fr. de 5 0/0 nos fonds d'Etat clôturent avec 0.70 de baisse.

C'est que les cotations anglaises arrivent avec une baisse considérable, résultats des complications des plus graves dans la question d'Orient.

On dit énorme le découvert en liquidation, premier motif de baisse — on fait grand bruit financier de l'envoi de deux inspecteurs du ministère des finances dans les bureaux du crédit foncier.

Serait-ce la reprise de la proposition du citoyen Naquet contre cet établissement ?

La souscription publique ouverte par les journaux du radicalisme en faveur du major Laborde et fort mal interprétée.

Le doublement proposé du ministère du commerce et de l'agriculture en deux départements distincts est considéré comme une satisfaction nouvelle au comité des 18 qui voudrait s'élever en convention nationale définitive, pour unir ainsi les 9 ministres et les 9 sous-secrets d'Etat sous la dictature de M. Gambetta. DE SAINT-CHÉRON

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le procès en diffamation intenté par M. Pierre Cattaen au Petit Roubaixien a été plaidé aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Lille.

Le jugement a été remis à huitaine.

Une grève s'est déclarée ces jours-ci dans un tissage de la rue des Longues-Haies.

Le chef de l'établissement a proposé alors à tous ses ouvriers de leur rendre leurs livrets.

La grève a cessé aussitôt. Tous les ouvriers ont repris le travail, sauf dix qui ont été renvoyés.

Par arrêté du ministre des finances, en date du 24 décembre 1877, ont été nommés :

M. Dunoyer de Segonzac, percepteur de Pitgam, 3^e classe, à la perception de Cysoung, 2^e classe.

M. Lacoste, chef de bureau à la préfecture du Nord, à la perception de Pitgam, 3^e classe.

Les ateliers de la grande usine de Fives-Lille comptent en ce moment un très nombreux personnel d'ouvriers, par suite de commandes venues de Russie et que les premiers événements de la guerre turque avaient fait suspendre. La tournée heureuse que prennent maintenant les affaires de ce pays poussent à cette reprise dont bénéficiera grandement notre important établissement de construction métallurgique.

Un de nos confrères raconte que dimanche, à l'issue de la séance de la société des sciences, M. Pienry, recteur de l'Académie de Douai, a fait, Place du Lion-d'Or, à Lille, une chute malheureuse dans laquelle il a reçu au genou une blessure assez grave. On a dû le transporter au lycée où il a reçu les soins du docteur Parisé.

Un car des tramways a heurté, dans la rue Nationale, samedi, une petite voiture de marchand de lait. Celle-ci a choc fut renversé sur le pavé et l'homme qu'elle portait s'ouvrit; tout son contenu s'éparcha dans la rue.

Il n'y a eu d'accident que cette petite voiture et un timon du petit véhicule rompu.

On a conduit 3 expulsés à la frontière ce matin.

La distribution des récompenses accordées par l'Etat aux sociétés colombophiles de Lille, Roubaix et Tourcoing, à la suite du concours de Bulfort, a eu lieu dimanche, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. le colonel Barillon.

Les prix consistaient en trois coupes de porcelaines de Sèvres, médailles d'or, vermeil, argent et bronze et huit primes en argent.

M. le colonel Barillon a résumé en excellents termes l'œuvre si patriotique des pigeons-voyageurs; il a rappelé les progrès de la colombophilie, ce qui restait à faire, l'émulation que nos Sociétés devaient provoquer pour arriver au niveau de leurs rivaux étrangers.

Les principales récompenses, ont été décernées à MM. Hutin, Cornette, Paucelle, Castel, Clayssens, Butin, de Lille, et Leclercq, de Tourcoing.

M. Treneau, capitaine au 19^e régiment de chasseurs à cheval, vient d'obtenir le brevet de capacité avec la mention « très-bien » aux examens de sortie des cours militaires spéciaux.

On vient de découvrir, aux Hayettes hameau d'Érocaungt, des squelettes et différents objets antiques remontant selon toute vraisemblance à l'époque de la conquête de la Gaule Belgique par les Francs.

Le Conseil d'arrondissement s'est réuni samedi dernier pour la seconde partie de sa session; il s'est particulièrement occupé de la culture du tabac, et il a conclu dans le même sens que le Conseil général.

Il a émis plusieurs vœux, entre autres, celui de donner la priorité à la ligne de Carvin à Orchies sur celles de Don à Templeuve, mais en prolongeant Carvin-Orchies jusqu'à Don.

On place en ce moment, sur la façade de l'Hôtel-de-Ville de Lille, une horloge électrique qui fonctionnera dans quelques jours de février.

Il paraît que l'administration muni-

cipale de Lille a l'intention de faire placer des horloges de ce genre sur différents monuments de la ville.

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'imperiaire d'Autriche est passée lundi matin à Lille, venant de Bruxelles. Elle était accompagnée de l'ambassadeur d'Autriche à Paris, qui l'avait reçue à la frontière. Sa Majesté est partie immédiatement pour Calais où elle est arrivée à 11 h. 40. Après avoir déjeuné au buffet de la gare, elle s'est rendue à Douvres, à bord d'un paquebot spécial.

Par suite d'un arrangement entre la France et l'Allemagne, la taxe des télégrammes (ordinaires) échangés directement entre les deux pays est fixée uniformément et par mot :

En France, à vingt centimes (0 fr. 20); En Allemagne, à seize pfennings (0 m. 16).

Les deux administrations se réservent toutefois, après expérience satisfaisante des résultats du tarif ci dessus, de s'entendre au sujet d'un abaissement ultérieur de taxe.

Nous apprenons que le Souverain-Pontife vient de donner un nouvel encouragement aux hommes qui consacrent leur vie à faire le bien dans notre cité, en créant M. Aimé Houzé de l'Aulnoit chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.

On sait avec quel zèle M. Houzé de l'Aulnoit s'occupe des intérêts des pauvres depuis de longues années qu'il fait partie de l'administration des hospices de Lille. Le dévouement envers ceux qui souffrent n'a jamais été indifférent à l'Eglise. M. Houzé de l'Aulnoit a rendu dernièrement un service signalé entre tous aux malades pauvres de la ville, en mettant tous ses efforts à applanir les difficultés qui s'opposaient à l'ouverture de l'hôpital Sainte-Eugénie, ce magnifique édifice qui pour ainsi dire appelle le palais des pauvres.

En même temps qu'elle donnait avec un local vaste et aéré le bien-être et la guérison aux malades, l'ouverture de l'hôpital Sainte-Eugénie permettait de créer une clinique à l'usage de la faculté de médecine de l'Université catholique.

Celle-ci, pour reconnaître cet avantage, faisait les frais de l'installation, et l'administration des hospices réalisait ainsi une économie considérable qui lui a permis d'étendre le cercle de son œuvre de charité.

M. Houzé de l'Aulnoit a donc utilement servi la religion, la science et les pauvres.

Honneur à Pie IX, qui a récompensé les travaux consacrés à ces nobles causes.

UN PÉRIEUX VOYAGE. — Etre logé au cinquième étage n'avait pas de balcon, et se voit réveillé, à deux heures de la nuit, par une forme blanche qui frappe à votre fenêtre en criant à tue-tête : « Au secours! ouvrez-moi! » c'est assez fantasque pour qu'on hésite un instant à quitter les douceurs de son édredon, et pour se croire soi-même en proie à une hallucination momentanée.

C'est pourtant ce qui est arrivé à M. Chervin, étudiant en médecine, 47, rue Dauphine, l'autre nuit. Et il ne rêvait point, car il reconnut la voix de sa voisine, une pauvre fille qu'il savait très malade d'une fièvre typhoïde.

Mais comment était-elle venue là? C'est ce que le brave jeune homme ne prit pas le temps d'examiner. Il se réveilla donc désemparé, d'une paire de pantoufles et courut ouvrir.

La malheureuse se jeta affolée dans ses bras en répétant : — Au secours! le feu est chez moi! Tenez! il me poursuit! Le voyez-vous? Sauvons-nous! Ils ont mis le feu et veulent m'assassiner!

M. Chervin était bien embarrassé. Heureusement d'autres locataires de la maison s'étaient réveillés. L'étudiant les appela, et on dut mettre la pauvre malade dans une autre pièce, car elle jouait des cris atroces dès qu'on avait fait mine de lui faire réintégrer sa propre chambre.

Voici ce qui s'était passé : Mlle Jeanne était soignée toute la journée par son frère, qui ne se retirait ce jour-là que vers minuit, pour prendre le dernier train de Vincennes, où il habitait. Jeanne dormait profondément en son départ. Vers deux heures, elle fut prise d'une crise, du délire de persécution, si commun chez les fiévreux, et elle avait sauté en bas du lit, étalé courue à la fenêtre, avait mis le pied sur l'entablement, large de 20 centimètres, qui règne entre le quatrième et le cinquième étage, et avait, par un prodige d'équilibre, gagné, en tatonnant, la fenêtre de M. Chervin, à trois mètres de la sienne.

Mlle Jeanne a été, ce matin, admise d'urgence à l'hôpital de la Charité, où son frère l'a retrouvée.

Sait-on ce qu'est devenu le malheureux Orville-Antoine 1^{er}, ex-roi d'Arucasie? Dernièrement encore il était à Bordeaux, où l'on ouvrait une souscription en sa faveur; aujourd'hui, il est à Paris, malade et pauvre, ainsi que le témoigne la lettre suivante que nous avons sous les yeux, et qui émane d'une importante maison de vins de Bordeaux :

M. de Tourens, plus connu sous les noms de « Orville-Antoine 1^{er} », ancien roi d'Arucasie, dont tout le monde a connu les efforts pour introduire au sud des républicains du Chili et de la Plata la civilisation et le christianisme, comme aussi tous les débâtres qu'il a eu à subir; ayant aujourd'hui sa santé très gravement altérée, a dû se rendre à Paris, dans la maison de santé de M. le docteur Dubois, 200, rue du faubourg Saint-Denis, chambre n° 27, et pour subvenir aux soins impérieux qu'elle réclame, l'intéressé s'est mis à la détermination de s'occuper du placement de nos produits, seulement, ne pouvant avoir l'honneur de vous faire sa visite, il nous a chargé de vous prier de lui procurer l'avantage de la votre ou de lui écrire, si toutefois vous vous intéressez à sa situation.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de notre considération très-distinguée.

Signé : X...

Commissiez-vous quelque chose de plus triste que cette lettre? Quelque opinion que l'on ait sur le rôle joué en Amérique par l'ancien avoué de Périgueux, il y aurait humanité vraiment à lui venir en aide, et c'est dans l'espérance que cette pensée viendra à quelques-uns, que nous avons reproduit la lettre qui précède.

reste plus ou moins gravement contusionné. Le pauvre ouvrier, après trois jours de souffrances aiguës, est mort la nuit dernière.

PRIX DU PAIN

POUR SERVIR DE MOYEN AUX BOULANGERS

Pain de ménage.

Composé de deux tiers de blé blé et un tiers de blé roux ou macaou.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 35.00

Pain de douzième qualité.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 38.00

Pain blanc.

Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 42.00

Pain de fleur dit pain français

Composé de fleur de première qualité.

Le pain de 125 grammes est taxé à 5.625

Les deux pains, à 11.25

Les quatre pains, à 22.50

Les huit pains, à 45.00

Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix le 31 décembre 1877.

Le Maire de Roubaix; BULTEAU-LENGLET.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve 17.

Architecture Industrielle
V. DUBREUIL, ingénieur-architecte, plans, des constructions et des installations d'usines, rez-de-chaussée métalliques bûtes, à grânde portée supportant 70 0/0 des colonnes; constructions métalliques et autres, économiques. 14345

Lithographie
Impressions commerciales: Factures, mémoires, mandats, lettres, lettres de faire part pour mariages et naissances, ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Mécanicien
Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Plomb et zinc pour bâtiments
ARTISAN S. E. MENAGE
François LECHRENIER, ferblantier-janpiste, rue Blanche, 114, Roubaix. 12551

Agence Immobilière
Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris, 14057

Spécialité de Fourneaux
Veuve Pierre BONNAVE, rue du Vieil-Abreuvoir, 54.

Épicerie - Comestibles
OUDAR-FLOREN, rue Inkermann, 4 et 6, Roubaix.

Jean MASQUELLIER, rue Paurée, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie. 14074

Pharmacies
Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 23. 14083

FAITS DIVERS

UN PÉRIEUX VOYAGE. — Etre logé au cinquième étage n'avait pas de balcon, et se voit réveillé, à deux heures de la nuit, par une forme blanche qui frappe à votre fenêtre en criant à tue-tête : « Au secours! ouvrez-moi! » c'est assez fantasque pour qu'on hésite un instant à quitter les douceurs de son édredon, et pour se croire soi-même en proie à une hallucination momentanée.

C'est pourtant ce qui est arrivé à M. Chervin, étudiant en médecine, 47, rue Dauphine, l'autre nuit. Et il ne rêvait point, car il reconnut la voix de sa voisine, une pauvre fille qu'il savait très malade d'une fièvre typhoïde.

Mais comment était-elle venue là? C'est ce que le brave jeune homme ne prit pas le temps d'examiner. Il se réveilla donc désemparé, d'une paire de pantoufles et courut ouvrir.

La malheureuse se jeta affolée dans ses bras en répétant : — Au secours! le feu est chez moi! Tenez! il me poursuit! Le voyez-vous? Sauvons-nous! Ils ont mis le feu et veulent m'assassiner!

M. Chervin était bien embarrassé. Heureusement d'autres locataires de la maison s'étaient réveillés. L'étudiant les appela, et on dut mettre la pauvre malade dans une autre pièce, car elle jouait des cris atroces dès qu'on avait fait mine de lui faire réintégrer sa propre chambre.

Voici ce qui s'était passé : Mlle Jeanne était soignée toute la journée par son frère, qui ne se retirait ce jour-là que vers minuit, pour prendre le dernier train de Vincennes, où il habitait. Jeanne dormait profondément en son départ. Vers deux heures, elle fut prise d'une crise, du délire de persécution, si commun chez les fiévreux, et elle avait sauté en bas du lit, étalé courue à la fenêtre, avait mis le pied sur l'entablement, large de 20 centimètres, qui règne entre le quatrième et le cinquième étage, et avait, par un prodige d'équilibre, gagné, en tatonnant, la fenêtre de M. Chervin, à trois mètres de la sienne.

Mlle Jeanne a été, ce matin, admise d'urgence à l'hôpital de la Charité, où son frère l'a retrouvée.

Sait-on ce qu'est devenu le malheureux Orville-Antoine 1^{er}, ex-roi d'Arucasie? Dernièrement encore il était à Bordeaux, où l'on ouvrait une souscription en sa faveur; aujourd'hui, il est à Paris, malade et pauvre, ainsi que le témoigne la lettre suivante que nous avons sous les yeux, et qui émane d'une importante maison de vins de Bordeaux :

M. de Tourens, plus connu sous les noms de « Orville-Antoine 1^{er} », ancien roi d'Arucasie, dont tout le monde a connu les efforts pour introduire au sud des républicains du Chili et de la Plata la civilisation et le christianisme, comme aussi tous les débâtres qu'il a eu à subir; ayant aujourd'hui sa santé très gravement altérée, a dû se rendre à Paris, dans la maison de santé de M. le docteur Dubois, 200, rue du faubourg Saint-Denis, chambre n° 27, et pour subvenir aux soins impérieux qu'elle réclame, l'intéressé s'est mis à la détermination de s'occuper du placement de nos produits, seulement, ne pouvant avoir l'honneur de vous faire sa visite, il nous a chargé de vous prier de lui procurer l'avantage de la votre ou de lui écrire, si toutefois vous vous intéressez à sa situation.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de notre considération très-distinguée.

Signé : X...

Commissiez-vous quelque chose de plus triste que cette lettre? Quelque opinion que l'on ait sur le rôle joué en Amérique par l'ancien avoué de Périgueux, il y aurait humanité vraiment à lui venir en aide, et c'est dans l'espérance que cette pensée viendra à quelques-uns, que nous avons reproduit la lettre qui précède.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. Dépêche de l'Observatoire de Paris. Paris 2 janvier, 1 h. soir. — Hauteur du baromètre : Toulon, 768; Boulogne, Besaçon, Biarritz, 774; Paris, 773. Le baromètre reste très-haut le vent faible et la température basse ensoleillée. Continuation du temps froid; brouillard.

C'est un fait acquis à la science, aujourd'hui, que toutes les maladies de poitrine sont guérissables par l'emploi de la Farine Mexicaine. Cet aliment est non-seulement le plus sûr, mais encore le plus agréable remède pour guérir : les maladies de poitrine, bronchites, catarrhes, maladie du larynx, phthisie pulmonaire tuberculeuse, maladies consomptives, vieux rhumes, anémie et épuisement prématuro.

S'emploie pour la nourriture des vieillards, des convalescents et des jeunes enfants. Dix ans de succès et 100,000 malades guéris sans ressource, prouvent qu'on ne doit jamais désespérer.

La Farine Mexicaine se trouve à Roubaix, chez M. GOILLE, pharmacien, Grande-Place; M. CONSTANT, pharmacien, boulevard de Paris, 1.

Mêmes maisons : Café hygiénique de santé, stomacal et fortifiant, en boîte de 500 grammes. Prix : 2 fr. 913

SERVICE SPÉCIAL

Paris, 31 décembre, 2 h. 55, soir.
Le Maréchal de Mac-Mahon est allé dimanche chasser à Ferrières.

Il est allé lundi chasser à Marly.

Paris, 31 décembre, 3 h. 10, soir.
Le Conseil des ministres, dans lequel on s'est occupé dimanche du mouvement sous-préfectoral et de la note sur l'incident de Limoges, a duré de deux heures et demie à six heures et demie. C'est M. Dufaure qui a rédigé la note sur l'incident de Limoges.

Paris, 31 décembre, 3 h. 40, soir.
Le Journal Officiel publie incessamment une circulaire indiquant, aux fonctionnaires, les règles à suivre dans leurs rapports avec la Commission d'enquête parlementaire.

Paris, 31 décembre, 4 h. soir.
On annonce une prochaine mesure ministérielle ayant pour but de relever les maires révoqués de l'indivisibilité qui, sans cela, les frapperait pendant un an à partir de leur révocation.

Paris, 31 décembre, 4 h. 35, soir.
D'après des avis de Rome, il est inexact que M. Gambetta ait été chargé d'une mission par M. Waddington.

On croit que M. Gambetta est allé spontanément à Rome afin de neutraliser auprès de M. Crispi et autres notabilités italiennes les effets de l'influence allemande.

Saint Pétersbourg, 31 décembre.
Le gouvernement anglais a demandé à la Russie était disposée à entamer des négociations en vue de la conclusion de la paix, avec la Turquie, conformément au désir exprimé par cette puissance. On répond déjà à l'E